a Paris Le 16 fevrier 1760

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHEQUE

Monsieur

Lacademie a deja porté son jugement sur linstrument dont vous lui avez envoyé le modele en 1755. elle la examiné de nouveau avec le memoire dans le quel vous expliquez la maniere dont on lemploye et vous exposez les avantages qui lui sont proposes.

En Comparant cet instrument avec celui de M Levret on voit quil est imaginé sur le sien et quil en differe en ce que les branches du votre sont un peu moins longues, quelles secartent moins les unes des autres et que le méchanisme par lequel elles secartent est plus simple.

La maniere de se servir de lun et de lautre est la mesme excepte que vous etes obligé dintroduire une main dans la matrice avec votre instrument pour en developpe ~~ment~~ regler le et pour mettre et assujettir la teste dans la position la plus

ARC 32 d. 4 n° 125

favorable. si l'étoit un avantage réel d'introduire
une main dans la matrice et d'accompagner l'instrumt
pendant le tems de l'opération, M Levret
pouvoit se le procurer avec son tireteste.
Mais cette façon d'operer oblige le chirurgien
a prendre une situation incommode et fatiguante,
elle rend l'extraction de la teste plus difficile
a raison du volume de la main qui l'embrasse
et peut causer plus de douleur aux femmes
parceque'elle exige une dilatation plus grande.
d'ailleurs la main qui est obligée d'appuyer
fortement sur le point de reunion des branches,
du tireteste, peut etre fortement comprimée
lorsqu'elle passe le detroit du bassin et
perdre par cette raison une partie de ses
forces et mesme sa sensibilité.
Ce sont les reflexions Monsieur

qui ont determiné Lacademie a donner la
superiorité a L'instrument de M Levret
je suis chargé de vous faire part de Lextrait
du rapport qui a été fait
jai L'honneur d'etre tres parfaitement Monsieur,
Votre tres humble et tres obeissant serviteur
Andouillé Commissaire de Lacademie
pr Les Correspondances

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

a Monsieur IV

Monsieur Brouillard
m^tre En chirurgie
pour l'isle a avignon

X.